L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : No 73, rue de Chartres. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 AOUT 1863. | Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLES-ORLEANS;
MARDI MATIN, 18 AOUT.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co—à deux salles d'encan, rue de la Levée, grande vente de marchandises sèches.

Par R. T. Montgomery—91 rue du Camp, goudron, cordé, Seille, savon, liqueurs, &c.

Par B. Turpin—en magasin de MM. Oscar Bercier & Co, No 17, rue St Louis, en de vie françaises, vins, li queurs, sardines, &c.

Par Geo. E. Tyler—deux sloops actuellement sur le fleuve en face de la rue de l'Esplanade.

Par McGuire, constable—rue du Camp, entre St André et Ste Marie, une charrette, un cheval et son harnais.

Par R. Scott—à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 84, groceries et provisions, vin rouge, cognac, &c.

Par J. P. Schmidt—à onze heures, au coin des rues Magazine et Gravier marchandises sèches.

Par F. F. Trinchard—à 10 heures à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42, groceries et provisions.

Par R. T. Montgomery—à onze heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93, étoupe et bouchons—à 4 heures, au poteau 18, les District, planches de pin blanc.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

☞ Nos porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de vingt cinq sous.

Discussion au Parlement anglais.

CONSTRUCTIONS EN ANGLETERRE DE NAVIRES CONFEDERES.

Discours de MM. Cobden, Laird et de Lord Palmerston.

Nous avons déjà donné plusieurs extraits des discours de MM. Cobden et Laird, le premier contre et le second pour la légalité des transactions dénoncées à propos de la livraison en Angleterre de navires destinés au service des Etats Confédérés, nous donnerons aujourd'hui le discours de Lord Palmerston qui, en réfutant M. Cobden et en développant les arguments de M. Laird, résume complètement le débat :

Lord Palmerston a dit :

J'ai écouté avec une grande attention le discours de mon honorable ami, le représentant de Rochdale ; et j'enviserai le sujet sous toutes les faces sur lesquelles il a appelé plus spécialement la considération de la Chambre. Nous regardons les deux parties qui sont maintenant en armes l'une contre l'autre, comme des parties belligérantes, ayant droit, chacune, autant que cela concerne notre position de neutralité, à tous les privilèges et droits qui appartiennent aux belligérants.

Maintenant il me semble que ce qui brouille la tête de l'honorable gentleman et qui guide et inspire tout son raisonnement est le sentiment, qu'il se dégèle à lui-même peut-être, que l'Union a encore une existence légale, qu'il n'y a pas en Amérique deux parties belligérantes, mais un seul gouvernement légitime et une insurrection contre ce gouvernement. Cela place les deux parties dans une position très différente de celle qu'il est de notre devoir de prendre en considération. Quel est donc le devoir d'une puissance neutre en regard de deux parties belligérantes? Et quels sont les droits des neutres? Le gouvernement américain a fixé la question pour nous, puisqu'il a déclaré qu'une puissance neutre est libre de fournir à un belligérant quoique ce soit qu'il puisse acheter, en navires, armes, munitions ou autres choses, aucune restriction n'étant imposée à un neutre en fournissant à un belligérant ces choses qui sont des expédients matériels dans la conduite des opérations militaires. C'est pourquoi, le gouvernement fédéral, suivant la loi internationale, n'a aucun droit de se plaindre de ce pays ou de tout autre pays qui fournira à une partie armée contre les Fédéraux quelque chose que ce soit qu'elle ait besoin d'acheter.

Je ne puis, même d'une manière abstraite, partager l'opinion de mon honorable ami qu'il y a ou principe une distinction à faire entre des fusils, de la poudre, des boulets et des canons d'un côté et des navires de l'autre. C'est avec tout cela que la guerre se fait et vous aidez aussi bien les belligérants en leur fournissant des fusils, des munitions et des canons qu'en leur fournissant des navires de guerre. Quelle a été la pratique du gouvernement fédéral lui-même? L'honorable représentant de Birkenhead (W. Laird) a rappelé le cas d'un navire construit aux Etats-Unis quand nous étions en guerre avec la Russie. Nous nous plaignîmes et le navire fut examiné et déclaré par les autorités locales comme non sujet à aucune contestation. Néanmoins, il y avait les meilleures raisons pour penser que ledit navire était destiné au service du gouvernement russe dans les eaux du Pacifique, et le gouvernement russe avait grand besoin de cette assistance.

On a raison de croire qu'on construisait en Amérique d'autres navires pour le même but et la Russie en eût usé si la guerre eut continué. En conséquence je soutiens que, sur le terrain du droit international, les belligérants n'ont aucun droit de se plaindre si les marchands, et non le gouvernement, fournissent à l'un des belligérants les articles de guerre qu'il demande, en fusils, munitions, canons et navires.

Mais alors, dans ce pays-ci, vient, sans aucun doute, la loi municipale. Le gouvernement américain a un droit distinct d'attendre qu'on lui donne faisse exécuter sa loi municipale si elle lui est favorable. Alors vient la question de savoir si le gouvernement anglais a fait ce qu'un gouvernement peut faire et doit faire : je soutiens que nous l'avons fait. Mon honorable ami dit que nous aurions dû empêch-r la construction des navires que nous savions destinés à la guerre. Mais il a été parfaitement bien dit par l'honorable représentant de Birkenhead que nous ne pouvons faire une distinction entre des navires qui peuvent être construits en apparence pour un but de guerre et d'autres navires qui peuvent être éventuellement employés dans une entreprise guerrière. Il a mentionné ce que l'on le mondé sait, que lorsque nous sommes arrivés à considérer nos moyens de défense navale, nous avons trouvé dans nos ports un grand nombre de steamers marchands qui auraient pu en très peu de temps être fort bien convertis en des ustensiles de guerre et rendus utiles à la défense du pays. Voyez ce qui est arrivé. Un des navires employés au service confédéré pour piller le commerce maritime des Fédéraux, était le *Nashville*. Quest-ce que c'était que le *Nashville* ? Supposez que ce navire eût été construit ici, comment aurions-nous pu, sous l'acte des enrôlements étrangers, l'empêcher de quitter ce pays?

Je fus à bord du Nashville dans les docks de Southampton ; c'était un steamer très remarquable à ceux qui utilisement la Tamise dans tous les sens, avec une chambre d'observation batie sur le pont, et divisée au-dessous par un grand nombre de cabines de passagers. Mais on mit des canons à bord et, avec une marche rapide, le *Nashville* pouvait aisément prendre et détruire tout navire marchand qu'il eut rencontré. De la même manière, un navire propre à être converti en navire de guerre, aurait pu être construit dans ce pays, mais pendant qu'il est été sur les chantiers il aurait été parfaitement impossible de prouver par aucune interprétation légale qu'il était destiné à un service militaire et par conséquent sujet à caution. Le savant membre s'est plaint de ce que le gouvernement n'avait pas exercé une surveillance convenable en cette matière et qu'il n'avait rien en que par les informations du ministre des Etats-Unis, mais ce n'est pas le fait.

Le Home Office a employé tous les moyens dont il pouvait user convenablement, et dans quelques cas on n'est plaint qu'il eût employé des moyens un peu insolites. Nous n'avons pas pour habitude dans ce pays d'employer le système d'espionnage auquel on a recours dans d'autres pays, mais encore le gouvernement a cru qu'il était de son devoir de employer ouvertement des agents afin d'obtenir des informations.

En ce qui concerne l'*Alabama*, une explication a été donnée par l'honorable représentant de Birkenhead. En ce qui concerne à l'*Alexandra*, l'attention du gouvernement ayant été appelée sur la construction du navire, des mesures ont été prises pour l'arrêter et le saisir. Il y a eu jugement, mais la cour de justice a été contre le gouvernement, la Cour ayant décidé que, sous l'acte des enrôlements étrangers, le gouvernement n'avait aucun droit d'arrêter l'Alexandra. Des exceptions ont été prises contre cette décision, mais je crains que la question ne puisse être jugée avant novembre prochain. Je pense réellement que l'honorable membre et le gouvernement fédéral n'ont pas de raisons pour alléguer que le gouvernement de Sa Majesté n'a pas fait tout ce que la loi municipale lui donnait droit de faire en ce qui concerne l'armement de navires en ce pays.

CHRONIQUE LOCALE.

—Un soldat accusait Dora Moore, femme de la rue Perdido, d'avoir enlevé soixante-quatorze piastres de sa poche. Elle a été envoyée en prison pour six mois.

Geo. Brown, homme de couleur, a été condamné à trente piastres d'amende. Il transportait des barils de mélasse qui coulaient dans les rues.

CONDAMNATIONS—Gustave Beyrat alias Charley, caporal du 1er régiment de la cavalerie de l'Iowa, et un nommé Fluck, ont été condamnés, hier, à six mois de détention sur l'île aux Vaisseaux pour avoir pris une vache sur la propriété de Charlotte à Gretna.

—Le juge Hughes a condamné à l'amende un épicier qui avait vendu du bois et du charbon de bois. L'épicier a été requis de se munir d'une licence pour le bois et d'une autre pour le charbon, en outre de celle exigée pour le magasin de comestibles. Les deux lui coûteront quarante piastres.

COUR PREVOTALE—Lundi matin—Deux enfants d'Krin aux formes athlétiques, comparaissaient, hier matin, devant le Prévôt, pour s'être assommés : la bagarre a été tellement hors ligne que le magistrat a cru devoir, malgré la crise financière actuelle, les condamner chacun à dix piastres d'amende, dans l'espoir qu'ils ne s'entameraient plus. L'un d'eux s'est plaint amèrement de la brutalité des watchmen : le juge a vivement réprimandé ces derniers.

—Un jeune gentilhomme qui s'est oublié, hier au soir, en présence de la "coupe vermeille", en a quitté pour une légère amende.

Une femme à mine respectable était accusée d'avoir "vendu des marchandises" sans être de la licence. Le watchman a déclaré qu'il avait arrêté, à cinq heures du matin, deux individus qui portaient un panier orné d'une douzaine de bouteilles d'oignons et de cinq bouteilles de whisky.

La prévenue a répondu qu'elle se rendait au camp et qu'elle était destiné à un sergent qui l'avait chargée de le lui apporter. Le juge a condamné Hockey et fait relâcher la femme.

Le sergent et sa femme étaient accusés d'avoir eux des articles volés: le plaignant n'a pu établir ce qu'il alléguait, mais le juge a tout condamné à quinze piastres d'amende. Le sergent résista au policeman.

Le sergent-major de Jenkins, homme de couleur, a été accusé de voies de fait avec intention de tuer, et a été remis à jeudi prochain.

Le juge a exigé trente piastres d'amende d'un nommé Dupont dont le pain n'avait pas le poids fixé par l'ordonnance.

L'inviolabilité du pavillon.

On lit dans le *Moniteur* :

"Les journaux se sont occupés en France et en Italie d'un incident qui a eu lieu dernièrement dans le port de Gênes, et dont l'opinion publique s'est émue. Voici les faits :

"Le paquebot des Messageries impériales, l'*Ausie*, est arrivé le 10 juillet à Gênes, ayant touché précédemment dans les ports de Naples, de Civita-Vecchia et de Livourne. Selon l'usage, le capitaine est immédiatement descendu à terre pour faire régulariser ses papiers de bord. Quelques instans après son départ, un commissaire accompagné d'agents de police se présentait à bord et réclamait la remise de cinq passagers embarqués à Civita-Vecchia, et qui se trouvaient munis de passeports réguliers visés par les ambassades de France et d'Espagne, à Rome, à destination de Marseille et de Barcelonne. En même temps vingt-cinq carabiniers envahissaient le pont du navire, qu'entouraient déjà des chaloupes armées. En l'absence du capitaine, le second refusa de livrer les passagers réclamés et de déférer à la réquisition qui lui était adressée de leur laisser mettre les mains dessus. Ces faits se passaient à dix heures. A onze heures seulement, le consul général de France à Gênes recevait une lettre du préfet qui lui faisait part de sa résolution de procéder à l'arrestation des cinq passagers de l'*Ausie*. Le consul protesta contre cette notification tardive d'un fait déjà en cours d'accomplissement, contre l'atteinte portée à la dignité du pavillon et contre l'omission des formalités qui autorisent, dans certains cas déterminés, l'exercice de la juridiction locale sur les navires étrangers. Les autorités n'eurent persisté à exiger la remise des cinq individus déjà arrêtés, le capitaine de l'*Ausie*, de retour à bord, déclara qu'il ne consentirait à leur enlèvement que sur l'ordre du consul.

"Ce dernier eut le tort de déléguer un des employés du consulat pour recevoir les passagers des mains des officiers du navire et de ne pas maintenir sa protestation contre leur enlèvement du bord.

"Les articles 12 et 13 de la convention consulaire, conclue le 26 juillet 1862 entre la France et le royaume d'Italie, contient les prescriptions réglementaires qui doivent être observées en cette matière, tant par les autorités locales que par les consuls. Ils stipulent notamment que "les fonctionnaires de l'ordre judiciaire et les officiers et agents de la douane ne pourront en aucun cas opérer ni visites ni recherches à bord des navires, sans être accompagnés par le consul ou vice consul de la nation à laquelle ces navires appartiennent.....(Art. 12).

"En cas "les autorités locales ne pourront intervenir que lorsque des désordres survenus à bord des navires seraient de nature à troubler la tranquillité et l'ordre public à terre ou dans le port".....(Art. 13)

"L'article 7 de la convention postale du 4 septembre 1860, qui concerne plus spécialement les paquebots des messageries impériales chargée du service postal, porte : "Les passagers admis sur ces paquebots, qui ne jugeraient pas à propos de descendre à terre pendant le très court séjour que ces navires peuvent, sous prétexte, faire dans un des ports de notre ressort, ne pourront, sous aucun prétexte, être enlevés du bord ni assujettis à aucune perquisition, ni soumis à la formalité du visa de leurs passeports.

"Alors même que le consul de France eût été régulièrement saisi d'une demande des autorités italiennes pour procéder à l'arrestation des passagers de l'*Ausie*, il lui eut été impossible d'y déférer.

C'est cette une véritable demande d'extradition sur laquelle il n'avait pas pouvoir de statuer. En supposant que ces cinq individus soient plus ou moins sous le coup de poursuites qui motiveraient leur extradition, la demande en devrait toujours être introduite par voie diplomatique, et, sûrement qu'il serait fait après examen judicieux et pleinement indispensable ne saurait en aucun cas être préjugé

"Le soin de la dignité du pavillon, le maintien des principes généraux du droit des gens et l'oubli inexplicable du droit conventionnel de la France avec l'Italie ne peuvent assurément pour un gouvernement de l'empereur de ne pas dénoncer au gouvernement italien les faits regrettables qui s'étaient passés dans le port de Gênes et lui imposaient le devoir d'en réclamer le redressement. Des incidens de cette nature, nés d'un zèle excessif, ne sauraient avoir pour effet d'altérer les cordiales relations de deux pays unis par tant de liens, ils sont désavoués à l'avance par les gouvernements, et l'empressement du gouvernement italien à donner à son ministre toutes les satisfactions légitimes répondra certainement à la confiance amicale des réclamations de la France."

POUR BATON-ROUGE—Le bateau à vapeur "LafourCche" part pour Baton-Rouge et tous les ports intermédiaires, cette après midi, à 5 heures.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles plus récentes du Nord

PAR LA VOIE DE L'OUEST,

[Extraites du *Memphis Bulletin* du 12.]

EMEUTE CAUSEE PAR LA CONSCRIPTION

Contradiction de cette affaire.

Commerce et navigation du Mississippi.

EXPEDITION CONTRE LES GUERILLAS.

Nouvelles d'Europe.

NAVIRES DE PRISES PAR L'*ALABAMA*

Arrivée d'un commissaire rebelle en Irlande.

Par l'arrivée du bateau à vapeur *Champion*, nous avons reçu au Memphis *Evening Bulletin* du 12 courant. Nous lui empruntons les dépêches suivantes.

Cairo, 8 août.—La partie du territoire à l'Ouest du Mississippi dont étre prochainement déchargée de toutes les bandes rebelles occupées. Le général Davidson marche au centre de l'Arkansas, et il a réussi dans plusieurs points engagements avec l'ennemi. On dit que les habitants de Jacksonport fuient déjà à l'approche de Davidson.

Il y a aussi une autre expédition sur le point de partir à l'Ouest et qui complètera l'œuvre de l'écrasement de la rébellion. Il ne convient pas de donner des détails à présent, mais avant longtemps toute cette partie du territoire sera sainement nettoyée par la cavalerie fédérale.

Le général Tuttle a passé par Cairo hier, en route pour l'Iowa. Avant la rébellion, il était démocrate, mais il résulte d'une conversation que j'ai eu avec lui qu'il n'est plus homme de parti. Il est pour le bien du pays et occupe dentiquement le même position que le général Logan et est en faveur de la paix par la défaite des rebelles. Il a été sollicité au printemps dernier de courir comme gouverneur de l'Iowa sur la liste démocratique, mais il a refusé. Son retour dans son Etat en ce moment est significatif.

New York, 3 août —La *Tribune* publie ce qui suit :

Une émeute furieuse et sanglante qui aurait eu lieu à cause du tirage à Sugar Grove, comté de Warren, Penn., est décrite par notre correspondant. Il dit : quand le tirage a commencé mardi matin, une foule armée a subitement fait son apparition et a ordonné au marechal de s'arrêter.

Il a refusé, et la foule a tiré dans la salle tuant le marshal, Hugh Quinn, et trois autres, et blessant plusieurs personnes. Puis elle a mis le feu à la batisse et est allée piller les plus belles maisons de l'endroit.

Un nègre presqu'aveugle a été tué, et les boutiques de nègres ont été détruites. Les Home Guards et les citoyens ont couru aux armes, et une force de 100 hommes a bientôt fait face aux émeutiers. Le capitaine leur a donné cinq minutes pour se disperser ; ils ont refusé, et les gardes ont tiré, tuant le chef et huit émeutiers à la première volée.

La foule a riposté, tuant cinq citoyens. Les gardes ont tiré une seconde volée et chargeant à la baïonnette ont mis en fuite les émeutiers qui se sont réfugiés dans une bâtisse qui leur servait de rendez-vous. Là ils ont été entourés, pris et conduits en prison.

Le peuple était furieux et a tenté de saisir les émeutiers pour les pendre. Trente-six d'entre eux ont été tués.

Telle est la substance du rapport détaillé du correspondant. Nous préférons ne pas publier la lettre jusqu'à ce que nous recevions la confirmation de cette affaire.

Nouvelles plus récentes.

Buffalo, 8 août—La nouvelle d'une émeute à Sugar Grove, Penn., est un canard. l'opérateur de Warren, Penn., la démant. Le tirage n'a pas encore commencé dans le comte de Warren.

Washington, 7 août.—Robert Gist, agent spécial du département de la Poste, et qui est chargé de la direction du bureau de poste de Memphis, écrit à l'honorable G. W. M. Sullivan, deuxième assistant du maître de poste général, que des bateaux partent presque journellement de Memphis à la Nouvelle Orléans *et vice versâ*, sans être inquiétés par les guérillas. Il ajoute : "Je fais en ce moment une malle journalière pour la Nouvelle Orléans.

Le général Grant a établi des patrouilles à cheval entre Vicksburg et la Nlle Orléans. Les guerillas qui parfois infestent certaines points sur le fleuve n'ont pas d'artillerie et ne peuvent faire aucun mal aux bateaux. La perspective est qu'ils seront balayés s'ils se montrent.

Des transports, remorquant des barges chargées de charbon, partent journellement pour la Nlle-Orléans.

M. Gist ajoute qu'il a consulté le voyer et l'officier chargé de surveiller le transport, ainsi que d'autres officiers. Ils expriment tous l'opinion que les malles de l'Est et du Nord destinées à la Nlle Orléans peuvent être envoyées, avec plus de sureté et de rapidité par le Mississippi que par l'océan, tant que les rebelles auront des navires sur les côtes.

St Johns, 7 août — Le steamer *Hibernian*, parti de Liverpool le 30 et qui a touché à Greenoastle le 31, a passé près du Cap Race à 8 heures du soir.

Le Globe de Londres dit que les rebelles ne sont pas conquis et que Lee est en sureté à Culpepper.

On croyait à Frankfort que la diplomatie réglerait la question polonaise. La panique s'était calmée à Paris. La *France* annonce que de nouvelles repoussé de St-Petersbourg indiquent un esprit de conciliation.

On dit qu'il y aura bientôt une entrevue entre l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse.

Le marché monétaire de Londres était faible.

Nouvelles plus récentes.

Les navires *Talisman*, parti de Shangaï et le *Cearaz*, parti de Montévideo, pour New York, ont été détruits par l'*Alabama*.

L'empereur Maximilien a fléchi de 2 pour cent le 29—Jefferson Davis a nommé E. Powling commissaire à Cork.

Il s'est vendu, dans la semaine, 49,000 balles de coton. Le coton américain a haussé de 1/2 d. Les céréales étaient peu recherchées et baissaient. Le maïs avait fléchi.

New York, 8 août—Les journaux de Richmond du 5 publient les nouvelles suivantes :

Orange Court House, 5 août—Il y a eu un combat hier, à Brady's Station, entre un détachement de la cavalerie de Stuart et les artilleurs à cheval du major Brockham, ainsi que trois brigades de fédéraux avec de la cavalerie et douze pièces de canon. Stuart ayant lancé des bombes dans les bois où les yankees étaient cachés, ceux-ci en sont sortis pour répondre au feu de l'ennemi et l'engagement, devenu général, a duré depuis deux heures jusqu'à la nuit.

Les fédéraux ont été repoussés jusqu'à un mille du Rappahannock. Là, des renforts leur étant parvenus, notre cavalerie a dû se replier. Notre perte est de 6tués et de 18 blessés. Tout est tranquille aujourd'hui.

Les trains arrivés hier de Culpepper n'ont apporté aucune autre nouvelle. Notre armée a opéré des mouvemens importans pour parer à certaines éventualités.

Washington, 8 août—On trouve maintenant des officiers pour les régiments de noirs, mais les chirurgiens sont si rares que le chirurgien-général a dû recourir à la voie des annonces pour en obtenir.

New-York, 8 août—Tous les officiers rebelles qui se trouvent entre nos mains seront réunis à Johnson's Island, près de Sandusky, et resteront jusqu'à ce que le gouvernement ait reçu une réponse satisfaisante à la communication qu'il a adressée à Richmond au sujet des représailles.

New-York, 8 août—Une dépêche adressée de Washington au *Times* de New York, annonce que des renforts considérables seront envoyés au général Gilmore, de manière à lui permettre de reprendre ses opérations contre les fortifications de Charleston et de mener l'entreprise à bonne fin.

Cincinnati, 8 août.—Les retours d'élection de 38 comtés du Kentucky donnent une majorité unionniste de 10,055.

New-York, 8 août—Le steamer *Continental* No 1 est arrivé.

Cincinnati, 8 août—Le prix de la farine n'a pas varié. La farine fraiche est ferme à $4 75 à $5 20 pour les marques d'exportation.

Le blé a baissé à 124 et 125 l'argent à 115. Le change est ferme.

Cincinnati, 8 août—La farine est lourde à 5 c. de baisse. La farine pour exportation est à $5 25.

Le froment est lourd à 1 c. de baisse. La chute de l'or et des sterling a déterminé une baisse générale. Le maïs est ferme à 68 cts.

Le porc était calme à l'ouverture mais il était plus actif et plus ferme à la clôture : $11 50 à 15 12 1/2 pour le lomes ; $10 12 1/2 à 10 75 pour le nouveau ; $13 25 à 14 pour le prime mess. Le bœuf est lourd et les ventes s'opèrent aux cotes précédentes ; le prime mess est nominal.

L'argent est facile ; 5 pr 100 sur demande ; sterling inactif à 149 1/2 pour papier de 1re classe ; l'or est plus ferme ; l'ouvert à 26 1/4, a monté à 26 1/2 et a fermé à 26 1/8.

Exportation totale des espèces aujourd'hui : $444,645.

Les fonds publics sont lourds.

Mort de M. Olivier Blineau.

M. OLIVIER BLINEAU, le vénérable président de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, a succombé hier aux suites d'une douloureuse maladie. M. Blineau était venu de France, son pays natal, il y a une cinquantaine d'années, et il avait su par son industrie acquérir honorablement une assez grande fortune. L'intégrité de son caractère, sa probité en affaires, la pureté irréprochable de sa vie, et sa bienveillance envers tous lui ont valu, pendant son existence l'estime universelle et justifient les regrets que cause sa mort.

Cette perte sera surtout sensible pour la société fraternelle, dont M. Blineau était président depuis nombre d'années. Nous pouvons dire que son zèle infatigable, son dévouement sans bornes ont contribué pour la plus grande part au développement et aux progrès de cette institution qui compte aujourd'hui plus de onze cents membres. C'est lui qui a fait donner à la société du terrain sur lequel est construit le nouvel asile, aussi le nom de M. Blineau restera-t-il longtemps cher au souvenir de ses compatriotes de la société française.

Troubles dans l'Etat de New-York

Le paragraphe suivant est extrait du *Times* d'Oswego, Etat de New York :

Samedi dernier, le jeune Cortright et le lieutenant W. W. Davis jr., étaient occupés à prévir des notices aux personnes tombées au sort entre Wait's settlement et South Oswego. Ils tirs sur eux, au moment où ils traversaient un bois, et un des chevaux de leur voiture fut tué sur le coup. Avant cela on leur avait déjà fait menacer en prononcant des paroles chaudes et des menaces. Les jeunes gens sont revenus et ont avec maréchal-prévot Kattel de l'Etat des choses le sud du comté de Tioga. Le maréchal a mis sur les lieux en voiture quelques hommes, dont plusieurs anciens soldats, armés de fusils. Pendant la soirée la pluie tomba à torrents, mais les hommes arrêtèrent ceux qui présentaient quelques dispositions suspectes et les amenèrent au marshal. Deux d'entre eux, Ward Briggs et Andrew Goodspeed ont déjà été envoyés à la prison des Etats Unis à Canandaigua, et Mme Fox arrêtée depuis dans les mêmes parages pourra les suivre. On dit qu'elle s'est montrée prodigue d'eau chaude et d'œufs pourris.

Nègres libérés et nègres rendus à l'esclavage.

Nous trouvons les faits suivants dans une correspondance de St-Louis, adressée à un journal de New York :

Un contraste extraordinaire ressort de deux incidents tout récents : ils montrent très bien la confusion qui règne ici. Il y a quelques jours, le gardien de la geôle du comté de Jefferson City, fut surpris par une vingtaine d'individus qui le forcèrent à leur remettre les clés de la prison et qui mirent en liberté 23 esclaves fugitifs, détenus en cet endroit, par ordre de leurs maîtres. L'autre incident est arrivé dans le comté de Washington, où plusieurs douzaines de personnes, armées de fusils de chasse et de carabines, se rassemblèrent pour réclamer nombre de nègres abandonnés par leurs maîtres ou qui avaient fui. Elles déclarèrent que les nègres qui leur avaient été ravis étaient des nègres libres qui leur avaient été ramenés de force à l'esclavage. L'autorité militaire qui a succédé au régime du général Curtis n'a en prévenir ni l'audace des émancipateurs, ni l'énergie des esclavagistes.

Invalides pour les chemins de fer— Nous apprenons, dit le même journal, (*Richm. Exam.*) que la compagnie du chemin de fer de Danville a déchargé 25 hommes robustes pour les remplacer par des soldats invalides.

NOUVELLES DIVERSES.

Philadelphie en a fini avec le tirage. Sur une population de 567,000 il y aura 18,000 partants.

Le Vermont, la Californie et le Maine procéderont le mois prochain à leurs élections d'Etat. Ces trois Etats ont à élire un gouverneur et une législature, et le Vermont et la Californie ont à élire un autre leurs représentants au Congrès.

Le nombre des inscrits pour le tirage dans le New Jersey est de 63,251, et le contingent requis, sous la loi de conscription, est de 8,783.

L'antipathie manifestée contre les nègres en tant d'occasions dans le Nord, se manifeste particulièrement à New York. On refuse de les recevoir dans les places qu'ils occupaient avant les dernières émeutes, et ils ne sont plus admis dans les chemins de fer de la ville. L'appel du président Lincoln en faveur de la distribution des fonds souscrits en faveur des gens de couleur qui avaient souffert dans les émeutes, ne semble pas avoir changé la disposition du peuple vis-à-vis de cette race.

UNE VOIX POUR LA PAIX—En réponse à un article du *Polo Press*, journal de l'Illinois, le rédacteur du journal *The Uttarian* du comté de Delaware, Etat de New York, dit :

Il nous accuse d'être en faveur de la paix, quand elle peut être obtenue par une application de la Règle d'Or : "Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît." Nous demanderons à notre confrère s'il répudie cette règle ? Si il le fait, nous ne le faisons pas, et c'est un guide pas sûr et dont les leçons seront très peu profitables aux autres. Nous aspirons à voir cesser le carnage et les ravages de la guerre et à voir arrêter le flot de sang humain qui coule.

Politique française.

Effet des dernières nouvelles américaines.

On écrit de Paris au *Commercial Advertiser* à la date du 21 juillet :

Il y a raison de croire que les dernières nouvelles ont produit une vive impression à la cour des Tuileries et qu'elles exerceront une influence directe sur le programme de sa majesté en ce qui concerne le Mexique. Heureusement pour le gouvernement français, il a constamment soutenu qu'il n'adopterait à l'égard du Mexique aucune mesure qui fut hostile aux intérêts généraux des Etats-Unis. Cette déclaration ci-dessus, qui renouvelée au ministre américain, mettra le gouvernement français à même de changer le programme, sans paraître céder à un sentiment de crainte.

Je dois ajouter que les dépêches relatives à la chute de Vicksburg et à la défaite de Lee, ont été adressées à l'Empereur à Vichy, avant d'être livrées aux bureaux de journaux, aux maisons de banque et aux autres souscripteurs des agences télégraphiques, et que Sa Majesté a gardé les dépêches plusieurs heures avant d'en permettre la distribution à Paris.

Ici, à Paris, les conséquences relatives à la question polonaise ont mis pour la première fois le public sous l'influence d'une véritable panique. Hier les rentes sont tombées de 55 centimes, et un banquier influent m'informe qu'on attend une nouvelle baisse aujourd'hui. Cela prouve qu'on croit sérieusement à la guerre.

Par suite du changement de face dans les affaires américaines et des succès des troupes françaises à Mexico, il est à espérer maintenant que Napoléon arrangera le plutôt possible ses affaires avec le Mexique pour se préparer au grand conflit européen. Le peuple français est aussi prêt en ce moment à se jeter dans cette grande entreprise qui doit lui donner les frontières du Rhin qu'il le sera jamais. Il n'est pas un homme dans la nation, qu'il soit légitimiste, républicain, socialiste ou libéral, qui ne suive l'empereur dans cette entreprise dont l'exécution dépend entièrement de combinaisons extérieures. La nation française est la seule qui combattie pour une idée même quand elle a plantée cette idée, elle aime, tout autant qu'une autre, à avoir une indemnité territoriale.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

LE PROCES CRIMINEL.

VII

FREDERICK SOREM.—(Suite.)

—Cette missive avait un but que vous saurez tout à l'heure. Mon intention est de ne vous rien cacher. Je fis honneur à ces trois premières demandes d'argent, et mon banquier de Vienne me dénonça à l'empereur. François me fit mander au Hofburg. Il y avait sur la table une lettre pour le gouverneur de la forteresse de Spandau. "Vous êtes le dernier d'une race illustre et fidèle," me dit-il ! " votre père était mon ami. Entre les mains d'un enfant comme vous, des revenus comme les vôtres sont un danger. Vous êtes mêlé à de certaines menées ; je vous excuse, parce que j'aime l'archiduchesse de Parme, ma fille. Mon conseil vent faire de vous un prisonnier d'Etat, mais vous n'irez pas à Spandau si vous consentez librement à vous mettre en tutelle." Je consentis sans hésiter, et, faisant valoir les menaces de mort prochaine écrites trop lisiblement sur mon front, j'obtins de Sa Majesté la permission de voyager en Italie, où j'arrive et en Angleterre. En me donnant congé, l'empereur, parlant à voix basse et le front soucieux, fit une allusion rapide au sort de mes frères et me recommanda la prudence.

Mes trois compagnons de voyage furent choisis en conseil parmi les serviteurs de ma famille qui offraient le plus de garantie à la cour. Nous partîmes : on m'avait fixé un budget de prince. Je savais en outre que, à Paris comme à Londres, je trouverais des spéculateurs hardis tout prêts à passer, en vue d'un gros bénéfice, par dessus l'obstacle de la minorité. A peine arrivé en France, je reçus une demande de 380,000 florins, à laquelle je pus faire droit immédiatement.

—Pas d'un million ! murmura M. Temple.

—Je comptais passer tout de suite en Angleterre, mais un incident me retint. Le lendemain de mon arrivée, je voulus visiter le jardin du Collége. J'étais dans la foule, admirant la vogue de ce divertissement bizarre qu'on nomme les montagnes russes, quand je vis la beauté de Sarah glisser devant mes yeux comme un rêve, emportée sur la pente avec une folle rapidité. Dans son traîneau il y avait un jeune homme qui m'était inconnu. Je m'élançai, mais la foule retarda mes courses, et, quand je parvins au lieu du départ, les wagons descendent de traîneau, Sarah et son cavalier avaient disparu.

Elle était à Paris. Je restai plusieurs semaines remuant ciel et terre pour la trouver. Tous mes efforts furent inutiles. Je commençai vers le milieu du juillet, il y a quelques jours à penser, je rêvais d'une promenade au bois, à cheval, quand j'aperçus du bout de la rue et sortant de mon hotel, une femme en élégante toilette qui remontait dans sa voiture. Sa taille me frappa. Le voiturier me cria l'intérêt d'approcher, et je reconnus Sarah O'Brien à travers le carreau de la portière fermée. Elle, seule à cheval, la plupart des deux : elle ne pouvait m'échapper cette fois ! ...

Au bout de cinquante pas, les sergens de police me barrèrent le passage. Il est défendu de galoper dans les rues de Paris. La discussion dura quelques secondes, quand elle prit fin ; la voiture de Sarah était hors de vue.

A mon hotel, je trouvai une lettre contenant une cinquième demande d'argent. Le deuxième dépassait un million. Je devrais, pour la fois comme les autres, mais j'appris que la lettre avait été remise par une jeune femme, élégante et charmante, dont la description se rapportait exactement à Sarah. Mon esprit, appliqué sans cesse aux moyens de retrouver la belle, me fit deviner le but de cette lettre funèbre.

.....Mais je veux m'attacher à un seul ordre d'idées et me renfermer dans un seul fait. Je comprends les idées fixes : j'ai la même comme vous avez la vôtre. Je sais où est Sarah O'Adieu, et je vous l'apprendrai.

Mon projet était de tout mettre en ordre, de compléter ma fortune et de vivre quelque temps en paix. Mon rêve commença le jour de la mort de Lee, ou plutôt de la fin de la guerre. Au moyen de cette mainmorte, soit par vous, soit par M. Wood, il me semblait certain que je retrouverais Sarah. Vous avez tout ce que j'avais à vous dire.

Le jeune comte Boehm cessa de parler. M. Temple réfléchit un instant.

—Alors, murmura-t-il sans prendre souci de dissimuler l'amertume hédonique de sa pensée, votre but principal, ou plutôt votre but unique, est de retrouver cette femme !

—Je l'ai retrouvée, répondit-il, sourd à l'ironie.

—Et suivant toute apparence vous n'accomplirez pas volontiers tout ce qui serait dit contre lui ?

—Je l'aime ! répéta le jeune comte avec une énergie concentrée ; je ne vis pas pour vivre par le bonheur de pouvoir mourir de joie !

—La douleur aussi fait mourir, dit M. Temple comme malgré lui.

Puis, après un silence, il reprit de cette voix précise et ferme que nous lui connaissons au barreau et trouvait dans son bureau de Scotland-Yard :

Monsieur le comte, vous avez vingt ans. A cet âge les illusions sont tenaces. En vous écoutant, il m'est venu tout au monde d'idées, dont quelques unes arrivent à l'extravagance quand il s'agit d'un homme comme Jean Diable, et faut parfois chercher la sagesse dans l'extravagance.....C'est moi qui l'ai formé.....Je vous prie de ne point m'interrompre ; je serai bref et clair.....C'est moi qui l'ai formé, dis-je, dans le vrai sens de ce mot : je connais les routes ou va sa pensée.....les gens comme lui montrent toujours aux gens comme vous, dans un lointain plus ou moins brumeux, quelque immense édifice commencé, en disant : Voici mon œuvre ; je suis un grand architecte !.....Ecrasez l'Angleterre et changez la face du monde, avez-vous dit ; c'est bien cela ! Il me semble l'entendre !..... Mais quel roc assez lourd, détaché de quelle cime assez haute, écrasera l'Angleterre contre laquelle votre Napoléon avait brisé ! ..... L'Angleterre vit et grandit pendant que son ennemi se meurt rongé par les vautours de sa colère impuissante..... Et le monde va sa route, ignorant le rôle que les charlatans lui font jouer dans leurs contes à dormir debout ! Ami Rodolphe ; je ne suis ni un sot ni un jésuite, ni assez poète pour discuter en politique les théories de Polichinelle ou de Jean Diable. Vous avez mis la question tout en haut de je ne sais quelle fantastique échelle, et les pourmoitons en bas : nous ne saurions nous entendre. Ce qui est réel, ce sont les millions qu'on vous a extorqués. J'appuierai sur ce point vis a vis d'un autre, mais avec vous, à quoi bon ? ce n'est qu'une goutte d'eau dans le profond réservoir de votre richesse. Je pourrais vous remboiser rétroactivement, mais ce serait moi-même qui le ferai sans doute plus tard, aujourd'hui, non : vous êtes prévenu, et si je vous disais que votre comte Henri était un